

SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A45 OBJETS D'USAGE PERSONNEL OU ARTICLES DE VOYAGE

A45B CANNES (aides pour la marche, p.ex. cannes, pour aveugles A61H 3/06; cannes transformables en supports ou en trépieds F16M 13/08); **PARAPLUIES; OMBRELLES; ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES** (porte-cannes, porte-parapluies ou supports pour cannes ou parapluies A47G 25/12)

Note(s)

Dans la présente sous-classe, les expressions suivantes ont la signification ci-dessous indiquée:

- "parapluie" couvre également les ombrelles;
- "canne" couvre également les manches de parapluie.

Schéma général

CANNES OU MANCHES DE PARAPLUIES.....	1/00, 3/00, 7/00, 9/00
PARAPLUIES	
Structure générale.....	11/00-19/00, 23/00
Parties constitutives.....	25/00
CANNES OU PARAPLUIES TRANSFORMABLES.....	5/00, 21/00
ÉVENTAILS OU OBJETS SIMILAIRES POUR DAMES.....	27/00

Cannes; Manches de parapluie

1/00 Cannes pourvues de moyens de support, d'accrochage ou de transport

- 1/02 • Cannes à roulettes pour le transport des paquets ou similaires
- 1/04 • Cannes munies d'un système d'accrochage ou de verrouillage (moyens de transport des cannes ou parapluies A45F 5/00)

3/00 Cannes combinées avec d'autres articles

- 3/02 • avec des dispositifs d'éclairage
- 3/04 • • électrique
- 3/06 • avec des manteaux
- 3/08 • avec des appareils de mesure ou de pesée
- 3/10 • avec des porte-monnaie
- 3/12 • avec des longues-vues
- 3/14 • avec des armes
- 3/16 • avec des accessoires pour fumeurs

5/00 Cannes ou parapluies transformables en sièges; Cannes-sièges pour la chasse

7/00 Autres cannes ou baguettes, p.ex. en forme de coude

9/00 Parties constitutives

- 9/02 • Poignées ou têtes
- 9/04 • Embouts ou fers
- 9/06 • Manches avec plaques d'identité ou similaires

Parapluies

11/00 Parapluies caractérisés par leur forme ou leur mode d'attache

- 11/02 • attachés au corps du porteur
- 11/04 • montés sur la tête du porteur
- 13/00 Ombrelles en papier**
- 15/00 Parapluies à couverture amovible**
- 17/00 Parapluies orientables**
- 19/00 Pliage spécial ou télescopage des parapluies**
- 19/02 • Parapluies gonflables; Parapluies sans baleines
- 19/04 • à manches télescopiques
- 19/06 • à baleines télescopiques
- 19/08 • à manches pliants
- 19/10 • à baleines pliantes
- 19/12 • • en zigzag
- 21/00 Parapluies transformables en cannes**
- 23/00 Autres parapluies**
- 25/00 Parties constitutives des parapluies** (manches de parapluies A45B 1/00-A45B 9/00; dispositifs d'éclairage pour parapluies A45B 3/02)
- 25/02 • Armatures de parapluies
- 25/04 • • Dispositifs pour la fabrication ou la réparation
- 25/06 • Coulisseaux de parapluies
- 25/08 • • Dispositifs d'attache ou de fermeture
- 25/10 • Couronnes supérieures de parapluies
- 25/12 • Dispositifs pour maintenir les parapluies fermés, p.ex. dispositifs magnétiques
- 25/14 • Dispositifs pour ouvrir ou fermer les parapluies
- 25/16 • Systèmes d'ouverture automatique, p.ex. armatures avec mécanismes à ressort

A45B

- 25/18 • Couvertures (amovibles A45B 15/00); Moyens de fixation de celles-ci
- 25/20 • • Ouvertures pratiquées dans la couverture
- 25/22 • Dispositifs pour accroître la résistance des parapluies au vent
- 25/24 • Fourreaux de parapluies
- 25/26 • • Fourreaux aérés
- 25/28 • Gouttières pour parapluies; Dispositifs de fixation pour celles-ci

- 25/30 • Plaques d'identité; Insignes; Dispositifs pour étiqueter ou marquer; Moyens de fixation pour ceux-ci (fixés au manche du parapluie A45B 9/06)

27/00 Eventails ou objets similaires pour dames

- 27/02 • à commande à main mécanique

A45C PORTE-MONNAIE; BAGAGES; SACS PORTÉS À LA MAIN (sacs ou paquetages portés sur le corps A45F; réceptacles en général B65D, p.ex. réceptacles portatifs souples B65D 27/00-B65D 37/00; fabrication d'articles en cuir, toile à voile ou matériau analogue B68F)

Note(s) [2006.01]

Dans la présente sous-classe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "Bagages" désigne des réceptacles destinés aux effets personnels pour un voyage, p.ex. des sacs de voyage, des valises, des malles.

Schéma général

PORTE-MONNAIE.....	1/00, 15/00
BAGAGES OU SACS.....	3/00, 5/00, 7/00, 9/00, 15/00
APPLICATIONS PARTICULIÈRES.....	11/00
ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS OU ACCESSOIRES.....	13/00

-
- | | | | |
|------|--|-------|--|
| 1/00 | Porte-monnaie; Sacoche; Portefeuilles (porte-clés A45C 11/32) | 7/02 | • à armatures en ciseaux |
| 1/02 | • Porte-monnaie | 9/00 | Bagages ou sacs transformables en objets destinés à un autre usage (malles-armoires A47B 61/06; malles transformables en tables A47B 85/00; lits-malles A47C 17/82) |
| 1/04 | • • Porte-monnaie portés à la ceinture ou au bracelet; Ceintures porte-monnaie | 11/00 | Récipients pour articles non prévus dans les groupes A45C 1/00-A45C 9/00 (spécialement conçus pour les articles de toilette ou de maquillage A45D; trousse à couture de voyage A45F 3/48) |
| 1/06 | • Portefeuilles; Porte-billets | 11/02 | • Cartons à chapeaux |
| 1/08 | • Combinaisons de porte-monnaie et de portefeuilles | 11/04 | • Etuis à lunettes; Etuis à pince-nez |
| 1/10 | • Sacoche de receveurs ou similaires; Sacoche avec réceptacles rigides pour pièces de monnaie (tri, vérification, change, distribution ou autre manipulation des pièces de monnaie G07D) | 11/06 | • • Fabrication d'étuis à lunettes ou à pince-nez (en un matériau spécifié unique, voir la classe correspondante, p.ex. B31) |
| 1/12 | • Tirelire (coffres-forts E05G 1/00) | 11/08 | • Etuis pour longues-vues ou jumelles |
| 3/00 | Bagages flexibles; Sacs portés à la main (bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles A45C 7/00; miroirs de sacs à main A45D 42/04) | 11/10 | • Ecrins ou boîtes protectrices pour montres avec ou sans fenêtres |
| 3/02 | • Serviettes d'affaires ou similaires | 11/12 | • • Boîtes de protection transparentes pour montres |
| 3/04 | • Sacs à provisions; Filets à provisions | 11/14 | • Etuis de poche pour timbres-poste |
| 3/06 | • Sacs à main de dames | 11/16 | • Coffrets à bijoux |
| 3/08 | • • Sacs à couverture détachable ou lavable | 11/18 | • Porte-tickets ou similaires |
| 3/10 | • Sacs de plage; Sacs de plage imperméables | 11/20 | • Boîtes à déjeuner ou à pique-nique ou similaires |
| 3/12 | • Sacs à chaussures | 11/22 | • Récipients imperméables utilisables pendant la nage |
| 3/14 | • Sacs combinés avec des manchons | 11/24 | • Etuis pour usages non couverts par un seul des groupes A45C 11/02-A45C 11/22, A45C 11/26, A45C 11/32-A45C 11/38 |
| 5/00 | Bagages rigides ou semi-rigides (bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles A45C 7/00) | 11/26 | • Etuis-rouleaux à compartiments |
| 5/02 | • Leurs matériaux (fabrication de bagages en cuir, en tapisserie ou similaires B68F) [1, 2006.01] | 11/32 | • Etuis à clés ou porte-clés |
| 5/03 | • Valises [2006.01] | 11/34 | • Boîtes à crayons, étuis à crayons ou articles similaires (fonctionnant comme ou combinées à des appareils à écrire ou à dessiner B43K 31/00) |
| 5/04 | • Malles; Paniers de voyage | 11/36 | • Etuis pour instruments de dessin ou analogues (fonctionnant comme ou combinés avec des instruments à écrire ou à dessiner B43K 31/00) |
| 5/06 | • comportant des compartiments extérieurs [1, 2006.01] | 11/38 | • Sacoche d'appareils photographiques, p.ex. du type permettant de s'en servir immédiatement |
| 5/08 | • de forme ronde ou ovale [1, 2006.01] | | |
| 5/14 | • comportant des moyens de roulement incorporés [1, 2006.01] | | |
| 7/00 | Bagages, sacs ou articles similaires pliants ou extensibles | | |

13/00	Parties constitutives; Accessoires (mercerie A44; couvercles à charnières pour réceptacles B65D 43/16; charnières E05D) [1, 2006.01]	13/26	• Adaptations particulières des poignées (A45C 13/22 a priorité; poignées pour réceptacles en général B65D 25/28)
13/02	• Garnitures intérieures; Moyens pour retenir ou envelopper les objets [1, 2006.01]	13/28	• • Combinaisons des poignées avec d'autres dispositifs
13/03	• • Moyens pour retenir les vêtements [2006.01]	13/30	• Courroies; Sangles
13/04	• Montures	13/34	• Etais ou supports pour maintenir ouverts les couvercles ou dessus
13/06	• • Montures des fermetures	13/36	• Renforcement des bords, coins, ou autres
13/08	• Motifs décoratifs pour sacs à main ou porte-monnaie	13/38	• Porte-bagages
13/10	• Agencements des fermoirs (dispositifs de fermetures pour récipients B65D, p.ex. B65D 43/14; serrures E05B)	13/40	• Porte-parapluies, porte-cannes ou porte-gants fixés aux sacs
13/12	• • de fermoirs à bouton-pression ou à bouton pivotant	13/42	• Dispositifs pour identifier les bagages; Leurs moyens de fixation
13/14	• • de fermoirs à barrettes		
13/16	• Fermetures du type à rouleau	15/00	Porte-monnaie, sacs, bagages ou autres réceptacles couverts par les groupes A45C 1/00-A45C 11/00 combinés avec d'autres articles (A45C 1/08, A45C 3/14 ont priorité)
13/18	• Dispositifs pour prévenir le vol ou la perte des bagages ou des sacs	15/02	• avec des blocs-notes
13/20	• • Chaînes ou courroies	15/04	• avec des miroirs
13/22	• • Poignées détachables; Poignées escamotables dans les bagages (poignées indépendantes pour le transport A45F 5/10)	15/06	• avec des dispositifs d'éclairage
13/24	• • Dispositifs sonores, piquants, à émission de gaz ou similaires	15/08	• avec des montres

A45D ARTICLES POUR LA COIFFURE OU LE RASAGE; SOINS DES MAINS OU AUTRES TRAITEMENTS COSMÉTIQUES (perruques, faux-toupets, ou articles similaires A41G 3/00, A41G 5/00; fauteuils de coiffeur A47C 1/04; outils pour couper les cheveux, rasoirs B26B)

Schéma général

COIFFURE

Lavage ou teinture; séchage.....	19/00, 20/00
Bouclage ou ondulation.....	1/00-7/00
Décrêpage.....	7/00
Fixation.....	8/00
Autres soins.....	24/00, 26/00
ACCESSOIRES POUR LA BARBE.....	27/00
MANUCURE OU PÉDICURE.....	29/00, 31/00
AUTRES SOINS DE BEAUTÉ.....	2/48, 40/00
ACCESSOIRES	
Récipients ou appareils applicateurs.....	33/00-40/00
Miroirs.....	42/00
AUTRE MATÉRIEL DE TOILETTE OU DE MAQUILLAGE.....	44/00

Ondulation ou fixation des cheveux

	1/20	• Moyens de chauffage extérieurs pour pinces à friser ou fers à friser
1/00 Frisoirs, c. à d. pinces à utiliser très chaudes; Fers à friser, c. à d. fers à utiliser très chauds; Leurs accessoires	1/28	• avec des moyens pour régler ou indiquer la température
1/02	2/00	Outils pour boucler ou onduler les cheveux (pinces à boucler chauffées, fers à friser A45D 1/00)
1/04	2/02	• Bigoudis ou boucleurs à utiliser à peu près perpendiculairement au cuir chevelu, c. à d. boucleurs perpendiculaires (A45D 6/14, A45D 6/16 ont priorité; avec moyens de chauffage ou de séchage incorporés A45D 2/36; dispositifs de chauffage conçus pour être utilisés à l'extérieur des boucleurs ou ondulateurs et en liaison avec ceux-ci A45D 4/02)
1/06		• à plusieurs mâchoires (A45D 1/02 a priorité)
1/08		• • les mâchoires restant parallèles pendant l'emploi, p.ex. les mâchoires coulissant parallèlement l'une par rapport à l'autre
1/10		• • avec un manche de poignée tournant
1/12		• • en hélice ou en zigzag
1/14	2/04	• • en forme de tige avec des dispositifs à mâchoire
1/16	2/06	• • en forme de tige avec embase, avec agrafe de base
1/18	2/08	• • de type creux (A45D 2/10 a priorité)
	2/10	• • en forme de bobine, de rouleau

- 2/12 • Bigoudis ou boucleurs à utiliser parallèlement au cuir chevelu, c. à d. boucleurs à plat (A45D 6/14, A45D 6/16 ont priorité; avec moyens de chauffage électrique interne A45D 2/36; dispositifs de chauffage conçus pour être utilisés à l'extérieur des boucleurs ou ondulateurs et en liaison avec ceux-ci A45D 4/08)
- 2/14 • • du type tout d'une pièce, p.ex. tiges ou tubes rigides avec ou sans cordon, ruban ou similaire comme moyen de fixation aux cheveux
- 2/16 • • • en forme de tiges ou de tubes fourchus
- 2/18 • • • Boucleurs flexibles (A45D 2/20 a priorité)
- 2/20 • • • Boucleurs élastiques
- 2/22 • • • avec des moyens pour appliquer des liquides à travers eux
- 2/24 • • du type en plusieurs pièces, p.ex. avec des pièces coulissantes autres que celles de fixation
- 2/26 • • • fourchus
- 2/28 • • • avec un étrier d'agrafage comme moyen de fixation
- 2/30 • • • avec un coulant comme moyen de fixation
- 2/32 • • • avec des moyens s'opposant directement au retour en arrière, p.ex. en cliquetage
- 2/34 • • • avec agrafe de base
- 2/36 • Boucleurs ou bigoudis avec moyens de chauffage ou de séchage incorporés, p.ex. électriques, par réaction chimique
- 2/38 • Dispositifs pour ondulation superficielle
- 2/40 • • se présentant comme des languettes pour serrer les cheveux
- 2/42 • Agrafes ou pinces avec dents ou peignes
- 2/44 • utilisant deux ou plusieurs peignes l'un au-dessus de l'autre ou à distance l'un de l'autre, p.ex. utilisant des peignes coulissants
- 2/46 • Bonnets pour l'ondulation des cheveux
- 2/48 • Boucleurs pour cils; Boucleurs pour sourcils
- 2/50 • Fixateurs pour barbe ou moyens analogues pour les soins de la barbe
- 4/00 Dispositifs indépendants conçus pour le chauffage des boucleurs ou ondulateurs** (dispositifs pour le séchage des cheveux sans rapport avec les boucleurs ou ondulateurs A45D 20/00)
- 4/02 • pour l'ondulation perpendiculaire, p.ex. avec des moyens pour diminuer la chaleur (A45D 4/14, A45D 4/16 ont priorité)
- 4/04 • • chauffés par la vapeur ou l'air chaud
- 4/06 • • chauffés par l'électricité
- 4/08 • pour l'ondulation à plat, p.ex. avec des moyens pour diminuer la chaleur (A45D 4/14, A45D 4/16 ont priorité)
- 4/10 • • chauffés par la vapeur ou l'air chaud
- 4/12 • • chauffés par l'électricité
- 4/14 • avec réaction chimique développant de la chaleur et emmagasinage de chaleur
- 4/16 • Dispositifs indépendants caractérisés par le chauffage des moyens de bouclage ou d'ondulation avant usage (A45D 1/20 a priorité)
- 4/18 • Supports ou moyens de suspension des dispositifs chauffant les moyens de bouclage ou d'ondulation pendant leur utilisation
- 6/00 Parties constitutives ou accessoires des dispositifs de bouclage ou d'ondulation**
- 6/02 • Dispositifs pour enrouler les cheveux sur des boucleurs perpendiculaires

- 6/04 • Dispositifs pour enrouler les cheveux sur des boucleurs à plat
- 6/06 • Dispositifs pour ondulation pneumatique dans des boîtes de mise en pli
- 6/08 • Agrafes de base, p.ex. pour boucleurs perpendiculaires
- 6/10 • • pour boucleurs à plat
- 6/12 • • avec des moyens de refroidissement
- 6/14 • Agrafes simples pour boucleurs
- 6/16 • Epingles boucleuses
- 6/18 • Dispositifs protecteurs ou emballages pour boucleurs ou analogues pendant leur utilisation
- 6/20 • Dispositifs de réglage de la température pour boucleurs

7/00 Procédés pour onduler, décréper ou boucler les cheveux [2]

- 7/02 • thermiques
- 7/04 • chimiques
- 7/06 • chimiques et thermiques combinés

8/00 Dispositifs de fixation des cheveux; Leurs accessoires

- 8/02 • Epingles à cheveux
- 8/04 • • simples
- 8/06 • • doubles, p.ex. en forme d'U
- 8/08 • • • à branches en zigzag
- 8/10 • • • à dents
- 8/12 • Peignes à chignon ou peignes de soirée
- 8/14 • Pinces, c. à d. pinces élastiques d'une seule pièce à deux branches
- 8/16 • • avec attache supplémentaire
- 8/18 • Appareils à ouvrir les pinces; Boîtes à pinces
- 8/20 • Pinces, c. à d. pinces en plusieurs éléments, ceux-ci étant reliés par un pivot à mi-chemin de leurs extrémités
- 8/22 • • avec attache supplémentaire
- 8/24 • Pinces, c. à d. pinces en plusieurs éléments, ceux-ci étant reliés par un pivot à leurs extrémités
- 8/26 • • avec attache à pression
- 8/28 • • avec une autre attache
- 8/30 • • à branches en forme de peigne
- 8/32 • • à double courbure; à branches en forme d'U
- 8/34 • Attaches pour nattes de cheveux; Attaches pour tresses de cheveux
- 8/36 • Rubans pour cheveux; Anneaux pour cheveux
- 8/38 • Rouleaux, p.ex. treillis en fil de fer
- 8/40 • Résilles; Bonnets pour protéger les cheveux

Dispositifs pour le nettoyage des cheveux ou du cuir chevelu, le séchage ou la teinture des cheveux

19/00 Dispositifs pour laver les cheveux ou le cuir chevelu; Dispositifs similaires pour teindre les cheveux

- 19/02 • Instruments à main, p.ex. jets en pomme d'arrosoir à main
- 19/04 • Porte-cuvettes mobiles
- 19/06 • en forme de bol ou de récipient ouvert similaire
- 19/08 • • Adaptations des cuvettes
- 19/10 • • • Bacs pour la partie postérieure de la tête
- 19/12 • • Bacs pour recueillir l'eau
- 19/14 • Dispositifs de lavage clos, p.ex. bonnets de lavage (A45D 19/18 a priorité)
- 19/16 • Traitement superficiel des cheveux par la vapeur, l'huile ou analogue
- 19/18 • Bonnets pour la teinture des cheveux

20/00	Dispositifs pour sécher les cheveux; Leurs accessoires (A45D 2/00 a priorité)	24/18	• • • les dispositifs supplémentaires n'étant utilisables que lorsque la partie peigne est dans une position de non fonctionnement
20/02	• Châssis pour étendre les cheveux longs défaits	24/20	• • • • les dispositifs supplémentaires étant des cure-ongles ou des limes à ongles
20/04	• Appareils produisant de l'air chaud (A45D 20/20, A45D 20/22 ont priorité)	24/22	• Peignes avec dispositifs de distribution de liquides, de pâtes ou de poudres
20/06	• • chauffés autrement qu'à l'électricité; la ventilation étant produite par action musculaire	24/24	• • avec dispositions pour remplissage à volonté; utilisant des mèches
20/08	• • chauffés à l'électricité	24/26	• • à parois souples du dispositif d'emmagasinage du liquide, de la pâte ou de la poudre avec pompe à piston
20/10	• • • Dispositifs de séchage à main, p.ex. séchoirs à air	24/28	• • avec pompe à piston
20/12	• • • • Leurs parties constitutives ou accessoires, p.ex. buses, supports	24/30	• Peignes spécialement conçus pour nettoyer ou dégraisser (A45D 24/32 a priorité)
20/14	• • • Séchoirs à pied mobiles	24/32	• Peignes avec dispositifs d'aspiration
20/16	• • • Dispositifs de séchage fixes	24/34	• Dispositifs divisant la couronne
20/18	• Bonnets flexibles avec apport d'air chaud	24/36	• Peignes, pochoirs ou guides spécialement conçus pour dispositifs de coupe des cheveux
20/20	• Casques sans apport d'air chaud ou autre ventilation, p.ex. chauffés à l'électricité	24/38	• Supports pour peignes
20/22	• Casques avec apport d'air chaud ou autre ventilation, p.ex. apport d'air chauffé à l'électricité	24/40	• Systèmes de nettoyage des peignes
20/24	• • Forme ou structure du corps du casque (A45D 20/26 a priorité)	24/42	• • détachables des peignes ou fixés à ceux-ci
20/26	• • Guidage de l'air; Réglage de la quantité d'air	24/44	• • constituant des appareils indépendants
20/28	• • Séchage de l'air par éléments de chauffage incorporés	24/46	• • • à brosses tournantes
20/30	• • Circuits électriques spécialement adaptés aux dispositifs de séchage des cheveux	26/00	Appareils pour le brûlage des cheveux; Appareils pour enlever les poils superflus, p.ex. pincés à épiler (épilation utilisant des instruments électrochirurgicaux A61B 18/04, A61B 18/18)
20/32	• • Support ou fixation des casques	27/00	Accessoires pour la barbe (récipients pour manipuler le savon à barbe A45D 40/00; miroirs à barbe A45D 42/08)
20/34	• • Aménagements des moyens de ventilation	27/02	• Savonnage du corps; Production de mousse (blaireaux A46B)
20/36	• • Suspension du moteur	27/04	• • Articles à main pour le savonnage, p.ex. en utilisant une brosse
20/38	• • Aménagements des moyens de chauffage électriques	27/06	• • Dispositifs mécaniques pour le savonnage
20/40	• • • pour l'utilisation de courants infrarouges	27/08	• • Gants ou linges pour le savonnage
20/42	• • Dispositifs ou mesures complémentaires, p.ex. pour amortir le bruit, pour distraire par de la musique	27/10	• • Dispositifs pour la production de mousse actionnés à l'air comprimé ou par tourbillon d'eau
20/44	• Casques pour le séchage des cheveux où les moyens de ventilation et les moyens de chauffage sont indépendants du casque	27/12	• • Dispositifs pour la production de mousse avec moyens pour agiter celle-ci (A45D 27/10 a priorité)
20/46	• • pourvus de tuyaux pour l'évacuation de l'air chaud	27/14	• Plats à barbe
20/48	• Peignes ou brosses pour le séchage des cheveux avec moyens de chauffage intérieurs	27/16	• • avec porte-savon
20/50	• • et dispositions pour le passage d'un courant d'air	27/18	• • avec porte-blaireau
20/52	• Peignes ou brosses pour le séchage des cheveux adaptés pour le chauffage par une source de chauffage extérieure	27/22	• Boîtes ou étuis pour articles pour la barbe
		27/24	• • pour conserver les lames de rasoir, p.ex. après usage (dispositifs pour recueillir les lames de bistouri usagées A61B 17/3217; dispositifs pour distribuer de nouvelles lames de rasoir B65D 83/10)
24/00	Peignes pour les soins de la chevelure; Leurs accessoires (peignes à chignon ou peignes de soirée A45D 8/12; peignes pour le séchage des cheveux A45D 20/48-A45D 20/52; dispositifs pour la coupe des cheveux, comportant une lame de rasoir, incorporés aux peignes ou combinés avec ceux-ci B26B 21/00, p.ex. B26B 21/12)	27/26	• • pour crayons hémostatiques, ouate hémostatique ou analogue
24/02	• Peignes d'une seule pièce	27/28	• • pour conserver un instrument pour la barbe à l'intérieur d'un autre (moyens incorporés ou fixés au rasoir pour contenir crème à raser, produit hémostatique ou analogues B26B 21/44)
24/04	• Peignes en plusieurs pièces	27/29	• • Supports pour rasoirs (A45D 27/46 a priorité)
24/06	• • les peignes étant pliants (A45D 24/08 a priorité)	27/38	• Appareils pour tendre la peau pendant le rasage
24/08	• • avec étui protecteur	27/40	• Déflecteurs d'haleine
24/10	• • combinés avec des dispositifs supplémentaires	27/42	• Masques pour la barbe
24/12	• • • avec des moyens pour les suspendre	27/44	• Dispositifs pour enlever la mousse
24/14	• • • avec une poignée conçue pour être fixée à la main de l'utilisateur	27/46	• Dispositifs spécialement conçus pour le nettoyage ou la désinfection des rasoirs
24/16	• • • avec des brosses, des sachets ou analogues, où les dispositifs supplémentaires sont utilisables sans autre formalité	27/48	• • Leurs dispositifs de séchage

Manucure ou pédicure**29/00 Instruments de manucure ou de pédicure**

- 29/02 • Pincés à ongles ou coupe-ongles
- 29/04 • Limes à ongles, p.ex. actionnées à la main
- 29/05 • • actionnées par un moteur
- 29/06 • Instruments pour façonner l'extrémité des ongles
- 29/11 • Instruments de polissage des ongles
- 29/12 • • Instruments de polissage actionnés à la main
- 29/14 • • actionnés par un moteur
- 29/16 • Bâtons à cuticules
- 29/17 • Cure-ongles, p.ex. curettes
- 29/18 • Nécessaires pour manucures ou pédicures, p.ex. combinaisons sans trousse, étui ou analogues (combinés avec des ciseaux ou placés en étui B26B 13/22, B26B 29/04)
- 29/20 • • Boîtes, trousse, étuis ou analogues spécialement conçus à cet effet
- 29/22 • Repose-doigts

31/00 Ongles artificiels**Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie****33/00 Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de poudre de toilette ou de parfumerie**

- 33/02 • comportant un système d'émission, p.ex. par saupoudrage
- 33/04 • • à fond élastique
- 33/06 • • à fond à diaphragme
- 33/08 • • actionné au moyen d'ailettes rotatives
- 33/10 • • à fermeture en forme de diaphragme iris
- 33/12 • • à rouleaux
- 33/14 • • à vis
- 33/16 • • à ouvertures dans le couvercle, pouvant s'ouvrir ou se fermer par déplacement ou rotation d'un élément du couvercle
- 33/18 • à forme décorative ou à éléments décoratifs particuliers
- 33/20 • Récipients à tiroirs mobiles
- 33/22 • Récipients à couvercles ou couvertures sur le dessus et le dessous
- 33/24 • Récipients à double couvercle du même côté; Récipients à couvercles multiples
- 33/26 • combinés avec d'autres objets
- 33/28 • • avec des tubes de rouge à lèvres ou avec d'autres objets de toilette
- 33/30 • • avec des montres ou autres objets mus par un mécanisme
- 33/32 • • avec des moyens d'éclairage
- 33/33 • • avec un bracelet ou un porte-jarretière; se présentant comme un pendentif
- 33/34 • Houppettes, p.ex. comportant un récipient
- 33/36 • • à manche
- 33/38 • Papillotes contenant de la poudre ou d'autres produits de toilette

34/00 Récipients ou accessoires spécialement conçus pour l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie liquides, p.ex. de parfums

- 34/02 • Flacons de parfum, p.ex. avec vaporisateur
- 34/04 • spécialement conçus pour étendre un liquide, p.ex. à l'aide d'un rouleau ou d'une bille
- 34/06 • en combinaison avec d'autres objets de toilette, p.ex. des bâtons de rouge à lèvres

37/00 Sachets spécialement conçus pour les produits de toilette ou de parfumerie liquides**40/00 Emboîtages ou accessoires spécialement conçus pour la conservation ou l'emploi de produits de toilette ou de parfumerie solides ou pâteux, p.ex. savon à barbe, rouge à lèvres ou maquillage** (caractéristiques communes aux récipients pour poudres ou produits de toilette ou de parfumerie liquides A45D 33/00- A45D 37/00; préparations pour la toilette ou similaires A61K 8/00, A61Q; cartes d'échantillons ou analogues G09F 5/00)

- 40/02 • Emboîtages où le mouvement du bâton de rouge ou d'un solide similaire est un mouvement de glissement (A45D 40/06 a priorité)
- 40/04 • • obtenu par une vis
- 40/06 • Emboîtages où le mouvement du bâton de rouge ou d'un solide similaire est un mouvement de vissage
- 40/08 • pouvant être munis de tamis ou d'éléments de façonnage des extrémités du bâton
- 40/10 • Emboîtages où un ressort amène le bâton de rouge ou le solide similaire en position d'emploi ou le ramène en position de retrait
- 40/12 • Emboîtages avec dispositions pour prévenir un mouvement involontaire du bâton (A45D 40/10 a priorité)
- 40/14 • Emboîtages avec éjecteur du bâton ou solide similaire usé
- 40/16 • Bâtons de rechanges; Dispositifs de moulage pour obtenir des bâtons
- 40/18 • Emboîtages combinés avec d'autres objets (A45D 40/24, A45D 42/02 ont priorité)
- 40/20 • Fards en forme de crayon; Supports simples pour manier des fards en forme de bâton ou du savon à barbe pendant usage
- 40/22 • Emboîtages caractérisés par un couvercle à charnière
- 40/24 • Emboîtages pour plusieurs fards
- 40/26 • Instruments spécialement conçus pour appliquer une peinture pâteuse, p.ex. en utilisant un rouleau ou une bille
- 40/28 • • Instruments spécialement conçus pour étendre une peinture déjà appliquée
- 40/30 • Marques pour le maquillage des lèvres ou des cils

Autres articles de parfumerie ou de toilette**42/00 Miroirs à main, de poche ou à barbe**

- 42/02 • Miroirs avec rouge à lèvres ou houppettes
- 42/04 • Miroirs de poche ou de sac
- 42/06 • Miroirs de poignet; Miroirs avec moyens d'attache aux doigts
- 42/08 • Miroirs à barbe
- 42/10 • • éclairés
- 42/12 • • pouvant se suspendre au corps de l'utilisateur
- 42/14 • • à ventouses
- 42/16 • • avec d'autres moyens de suspension ou de support
- 42/18 • Miroirs à réflexions multiples
- 42/20 • • avec attache pantographique
- 42/22 • Miroirs métalliques
- 42/24 • Miroirs flexibles

44/00 Autres articles de maquillage ou de toilette, p.ex. pour salons de coiffure

- 44/02 • Mobilier ou autre matériel spécialement conçus pour salons de coiffure et non couverts ailleurs (fauteuils de coiffeur A47C 1/04)

44/04	• Adaptations particulières de châssis ou bâtis portatifs	44/18	• Trousses pour brosses à cheveux ou brosses à dents en tant qu'articles de voyage
44/06	• Moyens spécialement adaptés pour suspendre des appareils de coiffeur, p.ex. chariots baladeurs pour moteurs électriques	44/20	• Réceptacles pour dentiers
44/08	• Capes protectrices; Collets; Tours de cou; Bavettes	44/22	• Dispositifs pour modeler le visage, p.ex. mentonnières; Instruments pour effacer les rides, p.ex. par tension de la peau (appareils pour tendre la peau pendant le rasage A45D 27/38)
44/10	• Repose-tête; Appuis-nuque		
44/12	• Protège-oreilles, protège-figure ou protège-lèvres (masques pour la barbe A45D 27/42)		
44/14	• Supports pour effectuer des travaux de coiffure; Têtes postiches		
44/16	• Boîtes pour recueillir les cheveux ou récipients destinés à cet usage		
		97/00	Article pour la coiffure ou traitement cosmétique non prévus dans les autres groupes de la présente sous-classe [2011.01]

A45F MATÉRIEL DE VOYAGE OU DE CAMPING; SACS OU PAQUETAGES PORTÉS SUR LE CORPS (sacs portés à la main ou bagages A45C) [1, 2006.01]

Note(s)

La présente sous-classe couvre uniquement le matériel spécifié dans ses subdivisions. Le matériel de voyage ou de camping est normalement couvert dans la classe correspondant au matériel en question, p.ex. mobilier de camping est couvert dans la classe A47.

3/00	Articles de voyage ou de camping (couvertures de voyage A47G 9/06); Sacs ou paquetages portés sur le corps (transformables en d'autres articles A45F 4/00) [1, 2006.01]	3/50	• Etuis à cartes utilisés comme équipement de voyage (porte-cartes ou classeurs pour cartes A47B 97/02)
3/02	• Sacs ou paquetages portés sur le corps au moyen d'une courroie passant sur l'épaule	3/52	• Filets de protection contre les insectes
3/04	• Sacs ou paquetages portés sur le corps au moyen de deux courroies passant sur les épaules	4/00	Articles de voyage ou de camping transformables en objets destinés à d'autres usages; Sacs ou paquetages portés sur le corps et transformables en d'autres articles [1, 2006.01]
3/06	• spécialement conçus pour des fins militaires	4/02	• Sacs ou ballots transformables en d'autres articles
3/08	• Cadres de portage; Cadres combinés avec des sacs (transporteurs à roues A45C 13/38)	4/04	• en tentes
3/10	• Armatures de sacs portées sur le corps	4/06	• en lits ou matelas
3/12	• Coussinets d'épaule	4/08	• en hamacs, civières ou sacs de couchage
3/14	• Courroies de portage; Harnais pour porter les sacs	4/10	• en bateaux ou traîneaux
3/15	• Harnais spécialement destinés au transport des petites embarcations	4/12	• en manteaux ou capes
3/16	• Gourdes; Gamelles; Gobelets	4/14	• Manteaux ou capes transformables en toiles de tente
3/18	• en matériaux rigides	5/00	Dispositifs destinés à tenir ou porter des articles à main; Dispositifs destinés à tenir ou transporter, utilisables en voyage ou au camping
3/20	• en matériaux souples; Gobelets pliants ou pouvant s'empiler	5/02	• Systèmes de fixation des objets aux vêtements
3/22	• Hamacs; Barres d'écartement pour hamacs	5/04	• Mouchoirs, serviettes ou similaires
3/24	• Soutiens; Supports	5/06	• Chapeaux ou autres vêtements
3/26	• Sièges suspendus	5/08	• Fleurs
3/44	• Supports à fixer au sol	5/10	• Poignées pour transport (poignées de valises ou de sacs A45C 13/26)
3/46	• Nécessaires à pique-nique (boîtes à déjeuner ou à pique-nique A45C 11/20)	5/12	• Porte-livres
3/48	• Trousses à couture	5/14	• Fourreaux pour épées, haches ou similaires